▸ Jeter

Moins de réceptacles = moins de lieux de ponte pour les moustiques

- Boîtes de conserve
- Déchets de chantier

▸ Entretenir

- Piscines : veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques
- Pièges à sable
- Bassins d'agrément : y mettre des poissons rouges
- Pompes de relevage
- Regards et bornes d'arrosage

Établissements de plein air et de tourisme

Ces établissements disposent, depuis 3 ans, d'un carnet sanitaire qui répertorie les gîtes pérennes ou points d'eau stagnante après des pluies conséquentes. Une personne référente de l'établissement effectue un suivi régulier de ces points de développement afin de les supprimer.

Les conditions propices à la prolifération des moustiques

Plus il fait chaud et humide, plus les moustiques pondent et se multiplient. Ainsi, après un épisode de pluie et en absence de vent, les moustiques prolifèrent et leur capacité à se déplacer est renforcée.

Les autres acteurs de la lutte anti-moustiques

moustiquetigre.org
▸ n°Indigo
0 825 399 110

EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES
Démoustication

Occitanie · Le Gard Département · Aude le département · Bouches-du-Rhône · Hérault · Le Département Var · ARS Agence Régionale de Santé Île-de-France · Préfet du Var Liberté Égalité Fraternité · Métropole Toulon Provence Méditerranée

LES BORNES ANTI-MOUSTIQUES

Depuis 2019, la Ville d'Hyères a déployé des pièges anti-moustiques supplémentaires sur le territoire Hyérois. Ces bornes anti-moustiques ont pour principe d'attirer la femelle en quête de proie, en simulant la présence humaine (respiration et odeur corporelle). Le moustique, persuadé de piquer un être humain, est ensuite aspiré et piégé dans un filet.

▸ Prélèvement

▸ Traitements

▸ Épandage aérien, au moyen de deux ULM

▸ Diagnostic et information à domicile

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LES MOUSTIQUES

GUIDE D'INFORMATION RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

www.hyeres.fr villedhyeres

VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

Quels sont les différents types de moustiques présents sur notre commune ?

AEDES DETRITUS :
Dispersion : 15 à 20 km depuis les gîtes larvaires.
Agressivité : très forte à l'extérieur, surtout à l'aube et au crépuscule, mais sensible toute la journée aux éclosions d'automne.

AEDES CASPIUS :
Dispersion : 15 à 20 km depuis les gîtes larvaires et jusqu'à 45 km en automne.
Agressivité : très forte à l'extérieur, surtout à l'aube et au crépuscule, mais sensible toute la journée aux éclosions d'automne.

CULEX PIPIENS :
Dispersion : de quelques centaines de mètres, en milieu strictement urbain, à plus de 3 km depuis les gîtes péri-urbains.
Agressivité : elle se manifeste essentiellement la nuit à l'intérieur des habitations et varie en fonction de la provenance des femelles.

AEDES ALBOPICTUS (Moustique tigre) :
Dispersion : quelques centaines de mètres autour des lieux de ponte.
Agressivité : très forte en journée, principalement le matin et le soir, surtout à l'extérieur et majoritairement près du sol (piqûres aux jambes).

Les actions du service démoustication : une lutte anti-larvaire permanente

Le service Démoustication de la Ville d'Hyères mène une lutte permanente **sur le domaine public uniquement** pour supprimer les gîtes larvaires dans les secteurs propices au développement du moustique en zone urbaine, péri-urbaine et sur les zones humides.
L'équipe, constituée d'agents **formés et spécialisés dans les traitements biocides,** intervient avec des moyens techniques adaptés : traitement par pulvérisation, traitement au moyen d'engin amphibie, épandage aérien par ULM...

Depuis 2019, la Ville d'Hyères a mis en place un plan de lutte renforcé :

- acquisition d'un nouveau véhicule,
- création de nouveaux accès réservés près des zones humides,
- actions pédagogiques auprès des enfants,
- organisations de réunions publiques,
- chantiers de débroussaillage,
- diagnostic et information à domicile,
- formation spécialisée de l'équipe démoustication auprès de l'EID,
- **installation de près de 400 bornes anti-moustiques sur le territoire à la fin de l'année 2021.**

Pour tout renseignement ou conseil

Contactez le service Démoustication

- par e-mail **demoustication@mairie-hyeres.com**
- par téléphone 06 58 42 26 93 *(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30)*

Plus d'informations sur hyeres.fr/demoustication

Les bons gestes de prévention : partout, supprimez les eaux stagnantes

80% des gites larvaires se trouvent concentrés autour de l'habitat individuel. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. Fût, bidon, cuvette, jouet, … un petit bouchon suffit pour générer un gîte larvaire. **Partout, il faut supprimer les eaux stagnantes.**

▸ Vider

2 fois par semaine, tous les réceptacles qui ne peuvent être rangés

- Coupelles sous les pots de fleurs
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols
- Bouturages
- Bâches couvrant les mobiliers de jardin et les piscines
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardin, cigales, …)
- Pluviomètres plastiques

▸ Ranger

À l'abri de la pluie et/ou des irrigations

- Seaux et caisses de jardinage, de chantier ou de vendanges
- Arrosoirs
- Brouettes
- Poubelles
- Jouets pour enfants
- Cendriers
- Pneumatiques

▸ Couvrir

De façon complètement hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers
- Réceptacles pluviaux en plastique via les chéneaux de la maison

▸ Curer

Pour faciliter les écoulements des eaux
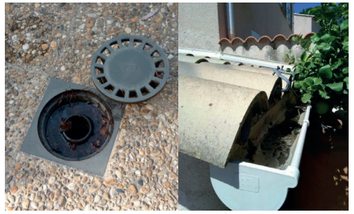
- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures
- Rigoles couvertes avec grille
- Gouttières et chéneaux